

L'école québécoise et les familles haïtiennes

Charles Pierre-Jacques

Volume 12, Number 1, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900525ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900525ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pierre-Jacques, C. (1986). L'école québécoise et les familles haïtiennes. *Revue des sciences de l'éducation*, 12(1), 120–127. <https://doi.org/10.7202/900525ar>

L'école québécoise et les familles haïtiennes

Les rapports entre les familles migrantes et l'institution scolaire ont souvent été conflictuels au Canada. Ces conflits résultent des contradictions entre les valeurs familiales référant au pays d'origine et celles de l'école plus soucieuse de transmettre les normes du pays d'accueil. Voyant en l'école non seulement un lieu où s'effectuent des apprentissages mais aussi un puissant instrument de socialisation, les immigrants développent un certain nombre de stratégies telles que les écoles ethniques, les écoles parallèles, les cours de langues d'origine dont l'objectif fondamental est la socialisation dans leur culture et le développement d'une solide identité ethnique.

Pour saisir la nature de ces contradictions, il importe de comprendre que pour les familles migrantes, l'école n'est pas seulement le lieu d'acquisition des savoir-faire, mais aussi un puissant instrument de socialisation.

Dans ce texte nous allons essayer de mettre en évidence les contradictions qui existent entre les valeurs, attentes et perceptions des familles haïtiennes et les valeurs, la philosophie, les programmes et les méthodes pédagogiques en honneur dans le système d'enseignement québécois.

Après avoir exposé les différentes revendications, stratégies et formes d'intervention des groupes ethniques dans l'éducation au Canada, nous allons essayer de situer la dynamique de la formation en Haïti et au Québec afin de faire ressortir les contradictions entre les valeurs des familles migrantes haïtiennes et celles véhiculées par l'école québécoise.

L'école du pays d'accueil correspond pour les familles migrantes à un changement radical du cadre culturel. Certes on connaît leurs fortes attentes vis-à-vis de l'école comme moyen d'ascension sociale. Mais on sait également comment ce sentiment est entaché de contradictions. Cette école est souvent considérée comme l'école des autres, une école qui véhicule la culture ambiante de la majorité autochtone. L'école des autres, c'est une école concurrente. Elle ouvre la porte à la réussite professionnelle et sociale mais elle fait de l'enfant un inconnu qui n'agit plus selon les cadres habituels, qui parle une autre langue, qui développe d'autres comportements. Face à cette situation, les groupes ethniques développent un certain nombre de stratégies qui trouvent leur justification dans leur souci de conserver et de transmettre leurs valeurs à leurs enfants.

L'enseignement des langues d'origine

Depuis la publication du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme en 1969, le phénomène de la langue dans le maintien de la culture des familles migrantes constitue un champ privilégié d'investigation en sciences sociales au Canada. Ainsi, au cours de la dernière décennie

un certain nombre de recherches se sont intéressées aux différents facteurs sociaux et culturels qui ont contribué au maintien de la culture et de l'identité ethnique (Pannu et Young, 1980). La Commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme a examiné plusieurs aspects du rôle joué par le langage dans le maintien de la culture au Canada.

Au Québec, l'absence totale d'intervention de l'État avant les années soixante permet aux parents migrants le choix de la langue d'enseignement pour les enfants. Si la majorité des parents choisissent l'anglais à cause du prestige de cette langue, l'enseignement des langues d'origine ne fut pas pour autant négligé. Pour répondre à ce vœu des parents, la Commission des Écoles catholiques de Montréal autorisa en 1924 l'enseignement dans d'autres langues que le français et l'anglais durant les trois premières années de la scolarité.

Ce désir des parents d'enseigner à leurs enfants leur langue et culture d'origine existe encore en dépit de l'intervention de l'État sous formes de législations et de mesures spéciales dans l'intégration des migrants dans les écoles du Québec. En effet, une enquête réalisée en 1977 par le Gouvernement du Québec sur l'expérience et les attentes des associations ethniques montre que les communautés les plus importantes au Québec étaient favorables à un enseignement des langues d'origine dans le système scolaire public. C'est ainsi qu'est né le programme des langues d'origine (PELP) dont bénéficient depuis 1978 les communautés grecque, portugaise, espagnole et italienne.

Dans certains groupes ethniques, la transmission des valeurs culturelles ne peut être garantie que dans leurs propres écoles.

Écoles ethniques

Au Canada les écoles ethniques existent déjà depuis plusieurs décennies. La Commission Royale sur le biculturalisme et le multiculturalisme (1969) releva l'existence de 552. Dans un rapport publié par le Secrétariat d'État en 1973, on fournit de précieux renseignements sur les écoles ethniques dans la région de Toronto.

Une étude réalisée par Pannu et Young (1980) fournit des données pertinentes sur les écoles ethniques dans trois villes du Canada, Toronto, Edmonton et Vancouver. 70% des écoles de leur échantillon existaient avant 1965; 46% des écoles recensées furent fondées par des prêtres, des pasteurs, des rabbins ou des groupes religieux.

Au Québec, le cas des Juifs paraît le plus intéressant. Ils ont créé leurs propres écoles où une grande importance est accordée à l'enseignement religieux et culturel. Les Italiens ont également mis sur pied deux écoles, l'une dans le nord, l'autre dans l'est de Montréal où l'enseignement est donné en italien, en français et en anglais (Laferrière, 1983).

Qu'il s'agisse de l'enseignement des langues d'origine ou de la création d'écoles ethniques, l'objectif fondamental demeure pour les familles migrantes la socialisation dans la culture du groupe et le développement d'une solide identité ethnique.

L'immigration haïtienne au Québec est récente. Les études relatives à la scolarisation des jeunes Haïtiens mettent davantage l'accent sur les difficultés d'intégration de ces derniers au système québécois que sur les contradictions entre les valeurs véhiculées par l'école québécoise et celles des familles haïtiennes.

Pour aborder cette problématique nous adopterons une double démarche. Dans un premier temps, nous procéderons à l'analyse de la dynamique de la formation en Haïti et au Québec. Dans un second temps, nous analyserons le discours de cinquante (50) parents haïtiens relatif à leurs attentes et perceptions vis-à-vis de l'école québécoise. Choisis par la méthode «boule de neige», nous avons réalisé auprès de ces derniers des entrevues semi-directives dans le cadre d'une recherche sur les principales causes d'échec chez le jeune Haïtien dans le système d'enseignement québécois.

La dynamique de la formation en Haïti et au Québec

Fonctions sociales de l'école haïtienne

Le système scolaire haïtien n'a connu une véritable organisation que vers la seconde moitié du XIXe siècle. Sa principale fonction consiste à inculquer à l'ancien esclave, à l'ancien propriétaire indigène affranchi les valeurs lui donnant la conscience d'appartenir à une entité géographique, historique, politique et administrative. Ce citoyen que l'école est appelée à former est un futur membre du personnel politique de l'État.

Nous sommes donc en présence d'une conception de l'éducation comme processus de socialisation fondée sur l'idée d'une école libératrice appelée à élever l'enfant au-dessus des valeurs de sa famille pour l'intégrer dans la communauté plus vaste qu'est la nation.

Au XXe siècle cette conception de l'école n'aura pas subi de grandes modifications; au fur et à mesure que l'école se structure et s'organise, l'éducation s'affirme comme un champ d'acquisition de visibilité et de prestige social ouvrant les portes de la bureaucratie d'État. Sur le plan pédagogique, l'école ne prépare pas à la vie et se préoccupe peu d'être ouverte sur le monde du travail.

C'est pourquoi l'opposition entre enseignement général et enseignement professionnel prend la forme d'une opposition exclusive où le professionnel est quasiment identifié à l'inculture. Se retrouver au professionnel dans le système scolaire haïtien est considéré et vécu comme un échec scolaire si l'enfant n'a pas pu suivre des études générales lui permettant d'accéder aux écoles techniques.

L'émergence d'un certain discours «développementiste» - plus préoccupé du développement de la personne que d'instruction - en éducation depuis la fin de la dernière décennie ne semble pas avoir modifié considérablement les attentes par rapport à l'éducation. Arrivé au Québec, l'immigrant haïtien se retrouve dans une société industrialisée qui assigne à son système d'enseignement des fonctions différentes de celles de l'école haïtienne.

Fonctions sociales de l'école québécoise

A partir de 1960, le Québec amorce sa «Révolution tranquille». Une série de transformations socio-économiques marque son ascension à la société post-industrielle qui consacre l'avènement d'un mode de production économique axé sur le développement technologique. D'après Hohl (1980), le rapport Parent, dont les recommandations devaient inspirer la réforme scolaire, «proclame un nouveau mode de production pédagogique caractérisé par une approche technocratique de l'éducation reposant sur un modèle systémique d'organisation et une valorisation extrême de l'individu-étudiant comme référence idéologique privilégiée.»

Cette nouvelle école remplace progressivement l'idée de socialisation par celle d'une formation professionnelle nivelée de façon à maintenir les principaux rapports sociaux de domination. Son rôle principal n'est pas de «socialiser le peuple». Elle est appelée à faire acquérir à des producteurs les connaissances, les habiletés techniques et l'habitus moral liés à l'accomplissement de tâches et d'activités professionnelles définies en fonction de la division technique et sociale du travail. L'enfant est moins placé devant des normes et des valeurs que devant des instruments de connaissances. L'école véhicule une idéologie de la réussite sociale. Elle est moins préoccupée d'établir une correspondance entre les normes et les procès que rendre compatibles par une qualification nivelée les offres et les demandes d'emploi dans un contexte où les emplois sont de plus en plus diversifiés. Ouverte sur le marché du travail, elle prépare à la vie active à très court terme. Dans ce contexte, même si l'enseignement général est plus valorisé que l'enseignement professionnel, il n'y a pas d'exclusivité. Il s'agit plutôt d'une opposition entre deux types d'enseignement qui prend l'allure d'une hiérarchie des apprentissages.

Le passage de l'école haïtienne à l'école québécoise s'accompagne d'au moins deux types de difficultés. D'une part, des difficultés psycho-pédagogiques liées à la situation des familles migrantes et d'autre part, liées à la différence des attitudes, attentes et aspirations vis-à-vis de l'éducation en général et de l'école en particulier, dans les deux systèmes.

Conflits entre valeurs haïtiennes et valeurs de l'école québécoise

L'analyse du discours des parents haïtiens sur l'école québécoise permet de mettre en lumière la nature des conflits et des contradictions entre leurs valeurs

et celles véhiculées par l'école de la société d'accueil. En effet, si les parents interrogés sont relativement satisfaits du système d'enseignement québécois au niveau du contenu de l'enseignement et des méthodes pédagogiques, c'est au niveau des valeurs véhiculées que se manifestent les principales réserves. Les principaux griefs et facteurs d'insatisfaction se révèlent tout à fait quand les répondants sont appelés à comparer le système d'enseignement haïtien et le système d'enseignement québécois.

D'entrée de jeu, les parents s'interrogent sur la capacité de l'école québécoise à recevoir la clientèle haïtienne. La majorité d'entre eux (35/50) estiment que cette école n'est pas prête ou assez prête à recevoir cette nouvelle clientèle. Les deux raisons plus souvent évoquées pour expliquer cette non-préparation sont d'une part, l'incompréhension de la culture haïtienne par les professeurs et les directions d'écoles, et d'autre part, les contradictions entre les valeurs haïtiennes et les valeurs québécoises véhiculées à l'école.

Incompréhension des valeurs haïtiennes

Les répondants insistent sur la nécessité de garder les valeurs haïtiennes. Ils ne décèlent aucune contradiction entre le maintien des valeurs culturelles haïtiennes et l'intégration à la société québécoise.

«Ce n'est pas parce qu'on vit au Québec qu'on doit prendre toutes les valeurs québécoises.»

Après avoir exposé certaines différences entre valeurs québécoises et valeurs haïtiennes, les répondants insistent sur les conséquences de la *non-reconnaissance* des valeurs haïtiennes pour l'enfant.

Conséquences pédagogiques

Des répondants affirment que l'incompréhension des valeurs haïtiennes par le milieu scolaire québécois entraîne des conséquences néfastes sur la scolarisation des jeunes Haïtiens. Certains mettent l'accent sur les mauvais résultats scolaires, d'autres sur les mauvais classements et le fait que les élèves sont souvent dirigés vers les classes spéciales qui limitent considérablement leurs chances d'intégration au secteur régulier d'enseignement. Au niveau du contenu de l'enseignement, l'accent est mis sur l'absence de l'histoire d'Haïti du programme et le fait que le matériel didactique véhicule des images qui ne correspondent pas au vécu de l'enfant.

«Qu'est-ce qu'on apprend à nos enfants? On leur apprend l'histoire du Québec, l'histoire du Canada, rien sur notre pays.»

Le manque de sensibilisation du milieu aux valeurs haïtiennes entraîne aussi, selon nos interlocuteurs, une absence totale d'information sur le vécu des familles haïtiennes.

Manque d'information

Le manque d'information sur la culture haïtienne entraîne une grave distorsion entre ce que vit l'enfant à l'école et ce qu'il vit dans sa famille.

«Ils ne comprennent vraiment pas la mentalité des Haïtiens. Donc les enfants sont transportés pendant une journée d'à peu près sept heures dans un milieu complètement québécois, ensuite ils rentrent dans un milieu complètement haïtien.»

L'absence de logistique entre ces milieux entraîne pour les enseignants beaucoup de difficultés à comprendre les réactions et les comportements de l'enfant, ce qui entraîne de sérieux problèmes *psychologiques*.

Problèmes psychologiques

Le principal problème résultant des divergences entre culture familiale et culture scolaire est le *choc culturel*. Le choc culturel n'est intelligible que dans la mesure où on se rappelle que la majorité des familles haïtiennes vivant au Québec passe d'un milieu rural à une société hautement industrialisée. L'enfant, parce que son «moi» n'est pas encore formé, a de la difficulté à concilier les valeurs de sa famille et celles de la société d'accueil: ce qui crée pour lui une situation conflictuelle. De plus, il souffre d'une absence de sentiment d'appartenance indispensable à l'épanouissement de sa personnalité.

Obligé d'interagir avec des gens qui n'ont pas le même cadre de référence que lui, l'écolier haïtien rencontre ainsi des difficultés relationnelles dont les conséquences sur le rendement scolaire sont inestimables.

Discussion

C'est cette prise de conscience de l'absence de la culture haïtienne et de ses conséquences, qui porte les répondants, dans les recommandations qu'ils formulent pour rendre l'école québécoise ouverte à la différence, à revendiquer une *haïtiannité pure, dure et parfois exclusive*. Exclusivité qui s'exprime par le désir manifesté par nombre de répondants relatif à la création d'un réseau scolaire spécifiquement haïtien au Québec.

Pour comprendre la nature des contradictions entre les valeurs haïtiennes et celles de l'école québécoise, il faut aussi prendre en considération le fait que c'est l'école haïtienne qui sert de référence aux parents haïtiens au niveau de leurs attentes vis-à-vis du système d'enseignement québécois, car, même s'il est souvent démuné, l'immigré haïtien n'est pas un «voyageur sans bagages». Il apporte avec lui, imprégnant sa vision du monde et son comportement, une culture qui englobe un type de formation, des moyens pour expliquer la réalité et agir sur elle, un système idéologique avec ses principes d'explication des valeurs. C'est avant tout au niveau de la fonction même de l'école que se manifeste la principale contra-

diction. A ce propos, les parents haïtiens établissent une nette distinction entre *éducation* et *instruction*. Pour beaucoup d'entre eux, si l'école québécoise peut s'acquiescer de sa fonction inculcatrice de savoir-faire, elle ne vise pas comme objectif la formation de la personne. Ces propos résument bien cette opposition:

«Pour l'instruction de mes enfants, cela pourrait très bien marcher mais il faut certains changements au niveau des mœurs. Ils ont un certain handicap qui les empêche de tirer profit des avantages qu'offre l'école.»

Les comparaisons entre Haïti et le Canada sont donc inévitables.

«Les enfants qui arrivent au Canada tombent sur des principes canadiens. En Haïti, les enfants avaient des principes d'ordre et de bonnes bases... On cherche à donner à l'enfant des principes qu'on avait nous-mêmes reçus qui ne sont pas les mêmes qu'ici...»

Les parents déplorent que l'école québécoise, trop soucieuse d'être ouverte sur le marché du travail, ne fait pas assez de place à la culture générale, considérée comme fondement de l'humanisme. L'absence de culture générale et en particulier des humanités gréco-latines dans les écoles secondaires explique, entre autres raisons, le choix de l'école privée française. La formation de la personne implique à l'école une discipline et un encadrement sévères car, à l'école haïtienne que les parents prennent comme référence, la discipline est sensée libérer l'enfant de ses instincts naturels et surtout des croyances et des attitudes locales généralement identifiées à la barbarie (Hurbon, 1978). L'école québécoise, de son côté, valorise l'auto-discipline et la non-directivité. Nous sommes donc en présence de deux systèmes de valeurs. Cette contradiction apparaît tout à fait quand on considère que les parents haïtiens expliquent par la discipline déficiente de l'école québécoise les principales difficultés que rencontrent leurs enfants. Un autre type de contradiction se révèle dans les rapports des parents avec l'école. Il s'agit de la conception de la structure familiale.

Les intervenants à l'école québécoise éprouvent de sérieuses difficultés à comprendre le caractère extensif de la famille, structure élargie où diverses générations prennent place. En effet, l'autorité familiale en Haïti est souvent partagée par plusieurs collatéraux (oncles, tantes, cousins, voisins, etc.). Les responsables scolaires n'acceptent pas que la responsabilité de l'enfant ne relève pas exclusivement de son père ou de sa mère. Ces conceptions différentes de la cellule familiale entraînent des malentendus et la manifestation d'une certaine forme d'ethnocentrisme, d'après une enquête que nous avons réalisée auprès de quarante-cinq (45) enseignants du primaire et du secondaire. Soulignons pour terminer la méfiance des parents haïtiens envers le système d'orientation dans les écoles québécoises. La crainte que les enfants soient dirigés vers le secteur professionnel, voie qui limite leurs chances d'ascension sociale et professionnelle, explique en grande partie cette méfiance.

Conclusion

Les perceptions et attitudes des familles haïtiennes vis-à-vis du système d'enseignement québécois sont empreintes d'ambivalence. D'un côté, l'école est investie du pouvoir d'ouvrir à leurs enfants les portes de la réussite socio-économique; de l'autre, cette école véhicule des valeurs qui créent au sein de la famille une situation de tension, de conflits plus ou moins latents, plus ou moins voilés, plus ou moins ouverts. Car, être migrant haïtien au Québec, c'est vivre entre deux espaces géographiques et sociaux distincts, entre deux types de sociétés: l'un, Haïti, qui devient de plus en plus mythique chaque jour et l'autre, le Québec, qu'il n'a pas encore totalement apprivoisé.

En jetant un regard sur l'avenir, on peut affirmer que la solution à ces problèmes n'est pas la formation d'une enclave haïtienne à l'école québécoise, encore moins une acceptation passive par les jeunes Haïtiens et les autres migrants des normes et valeurs de l'école québécoise. Nous croyons au contraire que la présence massive des migrants ne peut que contribuer à rendre cette école de plus en plus multiculturelle et ouverte aux différences.

Charles Pierre-Jacques

RÉFÉRENCES

- Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Autant de façons d'être Québécois*, Québec, 1981.
- Hohl, Janine, Les politiques scolaires à l'égard des milieux défavorisés et l'émergence d'un nouveau mode de production pédagogique, *Sociologie et Sociétés*, vol. 12, no 1, 1980, p. 133-154.
- Hurbon, Leannec, *Culture et dictature en Haïti*, Paris: Edition Harmattan, 1978.
- Laferrrière, M., L'éducation des enfants de groupes minoritaires au Québec: de la définition des problèmes par les groupes eux-mêmes à l'intervention de l'État. *Sociologie et sociétés*, vol. XV, no 2, octobre 1983, p. 105-117.
- Pannu, R.S. et J.R. Young, Ethnic schools in three Canadian cities: A study in multiculturalism, *Alberta Journal of Educational Research*. vol. XXVI, no 4, Déc. 1980, p. 247-261.